

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
GRASSE
1, Avenue de Grasse COMMISSARIAT
DE POLICE DE CANNES
06400 CANNES

ANNULATION TOTALE

L'Officier du Ministère Public

à

[REDACTED]

Références à rappeler : RO [REDACTED] - [REDACTED]
AFM [REDACTED]

Rédacteur : SZ

Monsieur,

Vous avez formé une réclamation à l'amende forfaitaire majorée

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **ANTIBES(06160), A8**, au point kilométrique **170+000**, dans le sens **MARSEILLE** en date du **15/08/2024 à 15h59**, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par PMO **MANDELIEU**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) [REDACTED]

Après examen de votre dossier, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait procéder à l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à CANNES, le 20/04/2026

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
GRASSE
1, Avenue de Grasse COMMISSARIAT
DE POLICE DE CANNES
06400 CANNES

ANNULATION TOTALE

L'Officier du Ministère Public

à

[REDACTED]

Références à rappeler : [REDACTED]
AFM [REDACTED]

Rédacteur : SZ

Monsieur,

Vous avez formé une réclamation à l'amende forfaitaire majorée

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **GRASSE(06130), ROND-POINT DES 4 CHEMINS**, en date du **08/07/2024** à **15h15**, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par **PSIG DE GRASSE**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]

Après examen de votre dossier, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait procéder à l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à CANNES, le 20/04/2026

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

